

## Appel à projets

**«Amélioration de la Performance Energétique du Patrimoine Bâti existant des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes»**

**Réunion technique**

**16 septembre 2009**



# L'Excellence Environnementale

## Un engagement parmi 7 priorités :

- L'emploi
- L'éducation, la formation et la culture
- L'agriculture
- Vivre ensemble
- L'équipement et les services
- La santé
- L'environnement : **faire de Poitou - Charentes une région exemplaire**

# L'Excellence Environnementale

- **Le respect du Protocole de Kyoto** : stabiliser les émissions de GES en France au niveau de 1990 d'ici à 2010
- **Transcription au niveau régional** :
  - **réduire de 800 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** les émissions de GES d'ici à 2010
  - puis les **diviser par 4** à l'horizon 2050.

# Un outil privilégié d'intervention

## Fonds Régional d'Excellence Environnementale (FREE) Poitou-Charentes - 2007-2013 122 M€

Élaboration de la politique et  
engagement des moyens dans  
le cadre du CPER

31 M€



54 M€



37 M€



# Axes d'intervention

## Réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Maîtrise des consommations d'énergie et développement des énergies et des matières renouvelables,
- Organisation des déplacements et technologie des transports,
- Approche globale gaz à effet de serre.

## Production, consommation & aménagement éco-responsable :

- Soutien aux éco-industries et éco-activités,
- Réduction de la quantité de déchets à traiter,
- Développement local et aménagement urbain,
- Surveillance de la qualité de l'air.



# Communication free-feder

- Obligation de publicité du cofinancement du FREE et des fonds FEDER
  - Apposition des logos et de la mention du soutien financier sur tout support de communication
  - Apposition d'un panneau permanent visible du public sur les équipements aidés
  - Mention des soutiens financier lors de toute communication média ou conférence
- Mise à disposition charte graphique FEDER et des logos.



# Commandes préalables

En application du règlement financier régional

- Toute sollicitation de subvention doit faire être faite préalablement à la commande
- La date de la réception à la Région est la date à partir de laquelle les commandes peuvent être passées.
- Des dossiers types sont disponibles sur les sites de la Région et de l'ADEME.



# Aap Projets territoriaux Bois Énergie

## Mise en place d'une filière pérenne :

- fédérer l'ensemble des **acteurs de la filière,**
- structurer localement les **filières d'approvisionnement,**
- favoriser le développement des **installations de chaufferies automatiques** au bois déchiqueté.

Enveloppe mobilisée : **1 000 000 €**

**Clôturée à ce jour.**



# Aap méthanisation à la ferme

## Objectifs :

- construire une **filière de qualité**,
- faire émerger des **petites unités de méthanisation** de biomasse agricole,
- répondre aux besoins des exploitations agricoles.

Enveloppe mobilisée : **1 000 000 €**

**Clôture : 19 décembre 2009**



# Aap Unités territoriales de méthanisation

## Objectif :

- Faire émerger des **projets collectifs de co-digestion** de biomasse disponible sur des territoires,
- Biomasse issue des **secteurs de l'élevage et de l'agro-alimentaire.**

Enveloppe mobilisée : **500 000 €**

**Clôture : 19 décembre 2009**



# Aap Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

## Principes



# Objectifs visés

**Démarche globale, structurée et pérenne** pour une amélioration des performances du bâti existant autour de 3 objectifs majeurs :

- **Une réduction de 30%** des consommations d'énergie finale,
- Un suivi des consommations énergétiques par la mise en place d'un tableau de bord,
- **Une sensibilisation** au travers des outils de la commune à l'efficacité énergétique.

# Un objectif de réduction de 30 % des consommations d'énergie

## 2 natures de travaux pour y arriver :

- ✓ Bouquet de travaux,
- ✓ Bouquet de travaux + réhabilitation haute performance.

## Des études d'aides à la décision avec la méthode de calcul :

- ✓ Conseil en orientation énergétique, audits, études spécifiques,
- ✓ TH CE existant.

# Le bouquet de travaux

## En priorité :

- ✓ isolation de l'enveloppe du bâtiment,
- ✓ régulation – programmation,
- ✓ gestion de l'air.

## Sont également pris en compte :

- ✓ remplacement de fenêtres,
- ✓ remplacement de chaudière,
- ✓ mise en place d'une pompe à chaleur,
- ✓ éclairage performant,
- ✓ etc.



# Le bouquet de travaux

## Les performances à respecter

- Les performances citées **en annexe 1 du règlement de l'appel à projets.**
- Pour les autres travaux : **solution de référence de la RT existant globale.**

# La réhabilitation haute performance

Sont concernées, les opérations de réhabilitation répondant au critère de la réglementation thermique globale des bâtiments existants

- Performance globale : - **40 % par rapport à la réglementation thermique sur l'existant.**
- Usages concernés :
  - ✓ chauffage,
  - ✓ rafraîchissements,
  - ✓ eau chaude sanitaire,
  - ✓ éclairage,
  - ✓ auxiliaires.

# La réhabilitation haute performance

## Les performances à respecter

- Respect des solutions techniques minimales de la RT globale des bâtiments existants.
- Ubat = - 10 % du Ubat de référence.

# Une démarche globale, structurée et pérenne

- Un programme de travaux portant sur un **patrimoine déterminé après la réalisation des études,**
- **Un tableau de bord de suivi** des consommations avec une **instrumentation adaptée** au patrimoine,
- Une conduite des installations pour pérenniser la performance énergétique,
- **Une formation** des personnels,
- **Une transmission des bilans** d'exploitation après travaux.

# Une instrumentation, un suivi et une conduite adaptés

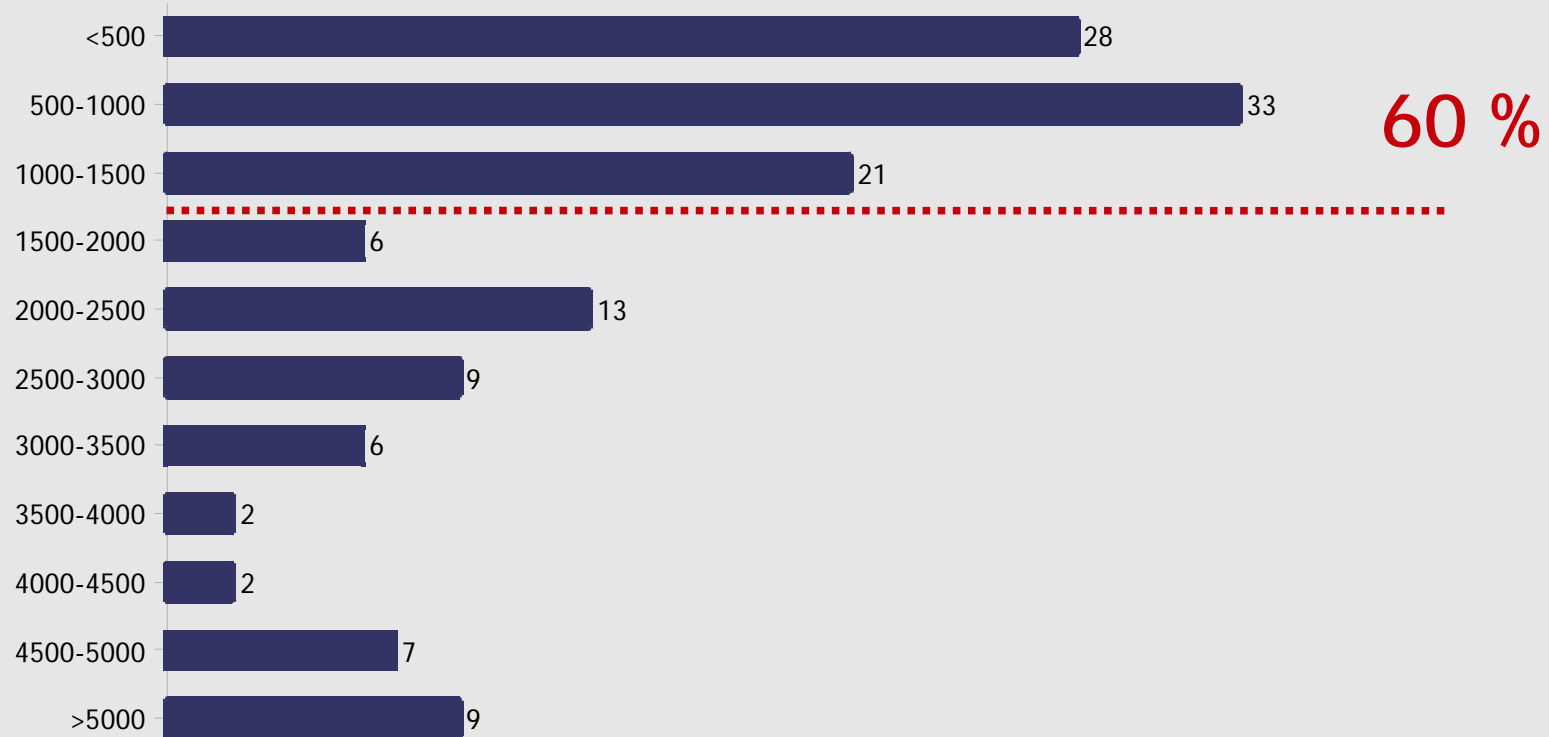
- **Instrumentation adaptée,**
- **Organisation fonctionnelle pour pérenniser les performances :**
  - ✓ Formation des personnels et usagers,
  - ✓ Conduite et entretien des installations,
  - ✓ Le tableau de bord, un véritable outil de suivi.
- **Restitution :**
  - ✓ Conseil Municipal, Région, ADEME.

# Une sensibilisation

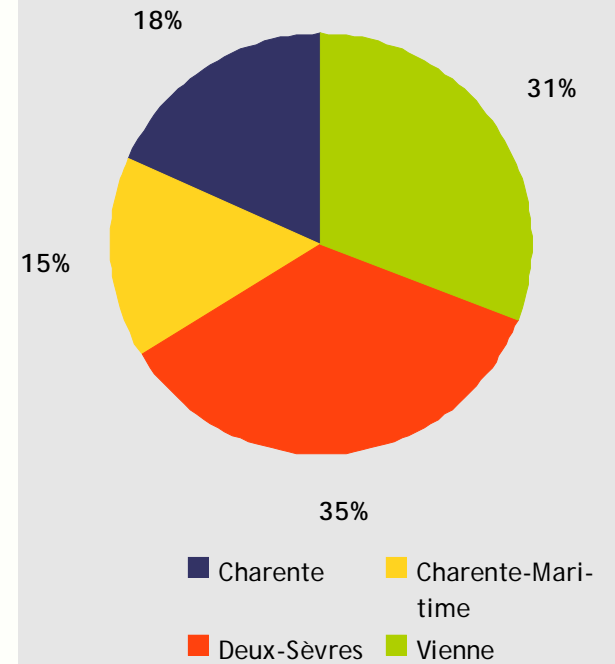
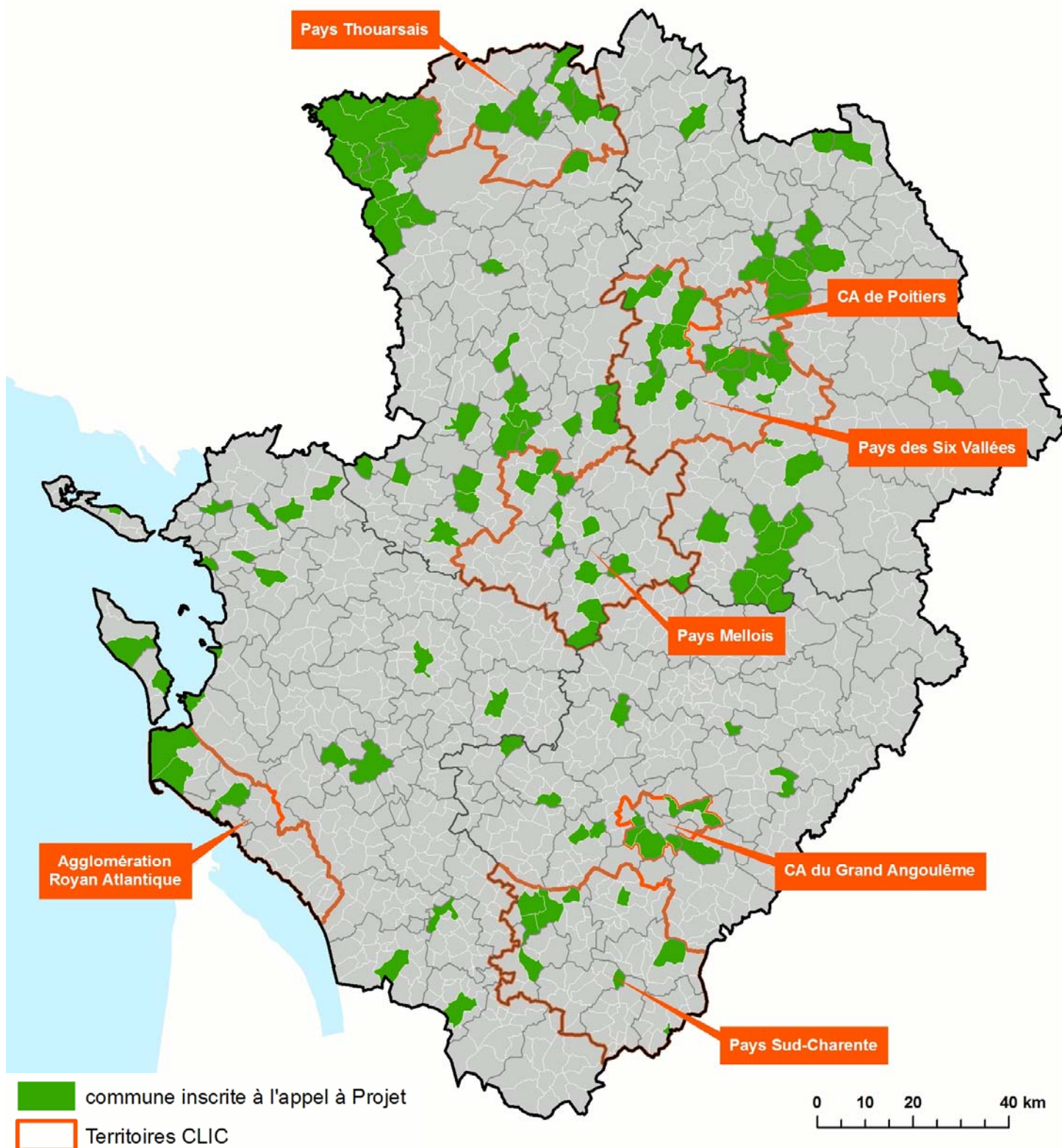
- **Des usagers et des administrés,**
- **Sur le développement durable et notamment sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables,**
- **Un recours aux :**
  - ✓ **Outils de communication existants,**
  - ✓ **Relais de sensibilisation du territoire,**
  - ✓ **Animations,**
  - ✓ **Printemps des EnR,**
  - ✓ **Manifestations spécifiques...**

# Bilan

## Répartition par tranche de population



# Localisation



<b>Charente</b>	25
<b>Charente-Maritime</b>	21
<b>Deux-Sèvres</b>	48
<b>Vienne</b>	42
<b>Total</b>	<b>136</b>